



COMITE REGIONAL CYCLOTOURISME



ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE du 27 novembre 2016

PROCES-VERBAL de REUNION

Le CoReg *Occitanie* de cyclotourisme a tenu son assemblée générale constitutive le dimanche 27 novembre 2016 dans la Salle Polyvalente de la ville de Balma (31).

Préalablement, les anciennes Ligue des Pyrénées et Ligue du Languedoc-Roussillon avaient tenu leurs assemblées générales ordinaires au titre de l'année 2016, au cours desquelles elles ont acté leur dissolution (cf PVs *ad hoc*).

1 – Introduction

Jacques Clamouse, doyen d'âge parmi les 16 membres élus au nouveau comité directeur ouvre officiellement la séance, à 16h30 ; Sa déclaration liminaire est reproduite ci-après.

« C'est le privilège de l'âge qui m'octroie la fierté et le plaisir d'introduire cette assemblée générale constitutive du Comité Régional Occitanie.

Nous vivons dans un monde qui bouge, qui bouge très vite. Le 21ème siècle est le siècle de la mondialisation, du numérique, d'internet et des médias. Le progrès ne se refuse pas. Nous devons l'accompagner.

Notre pays est en pleine mutation, il doit évoluer pour s'adapter au monde moderne. L'état a commencé à se réorganiser pour être plus performant et plus compétitif face à la concurrence mondiale qui fait rage.

Nous, les hommes et les femmes, nous ne devons pas être les freins de cette évolution inéluctable et indispensable pour préparer l'avenir de nos enfants. Notre Fédération, doit, elle aussi, s'adapter et suivre les mêmes règles que notre pays. Les hommes changent, les mentalités aussi et les jeunes d'aujourd'hui n'aspirent pas aux mêmes besoins et aux mêmes envies que celles de leurs aînés. Nous devons préparer l'avenir.

La création de la grande Région Occitanie est le résultat de cette évolution. Ce ne sera certainement qu'une étape.

Nous devons, donc, profiter de la fusion de nos deux ligues Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon et en tirer le maximum pour le bien de nos activités.

Nous venons de constituer un Comité Régional de 16 membres. Nous devons travailler ensemble pour faire évoluer notre Fédération dans le respect de son éthique et de sa déontologie. Nous devons privilégier la transparence, l'honnêteté et le respect par une communication de qualité.

Au service de notre mouvement et de ses adhérents, notre travail consistera à favoriser les liens entre la Fédération et les Clubs en privilégiant la qualité de nos relations et de nos informations.

Notre réussite dépendra de notre courage et de notre volonté d'avancer ensemble par rapport aux objectifs ambitieux et réalistes que nous nous fixerons. Cette fusion de nos deux ligues doit être une force et une opportunité permettant à nos clubs et à notre Fédération de se positionner en acteurs majeurs de la vie associative et sportive de demain. »

Jacques Clamouse
Balma, le 27/11/2016

2 – Composition du Bureau du nouveau CoReg

Lors d'une réunion post-AG, les nouveaux membres élus se sont réunis (cf CR de réunion joint au présent PV).

La composition du nouveau Bureau est communiquée.

<i>Président :</i>	Philippe Deveaux
<i>Vice-présidente :</i>	Béatrice Barrière
<i>Vice-président :</i>	Jacques Clamouse
<i>Secrétaire :</i>	Jean-Jacques Cassou
<i>Secrétaire adjoint :</i>	Hervé Aribaud
<i>Trésorier :</i>	Antoine Garcia
<i>Trésorier adjoint :</i>	Patrick Fontcuberta

De plus, les désignations suivantes ont été prononcées.

<i>Responsable Régional Jeunes :</i>	Serge Corbière
<i>Adjoints au RRJ :</i>	Alexis Bucher et Jean-Sébastien Fabien.
<i>Déléguée Régionale « Santé-Sécurité » :</i>	Ghislaine Charton
<i>Responsable de la Commission VTT :</i>	Alexis Bucher

Les responsables des commissions régaliennes « Tourisme » et « Formation » seront désignés ultérieurement, lors de la prochaine réunion.

3 – Intervention du nouveau président

Le nouveau président Philippe Deveaux présente les grandes lignes de son projet de mandature, le cadre et la méthode. Sa feuille de route est diffusée par ailleurs. Elle fera l'objet d'un débat avec les présidents de CoDep.

Il rappelle les résolutions prises au cours de cette journée historique :

- La dissolution des deux désormais anciennes Ligues ;
- L'adoption de la convention de fusion, les statuts et le règlement intérieur du nouveau CoReg, dans leur version actuelle de régime transitoire ;
- L'élection des 16 membres du comité directeur ;
- La composition du Bureau ;
- La délégation donnée au président, au secrétaire et au trésorier pour procéder à la création réglementaire du CoReg et à l'accomplissement des formalités bancaires.

4 – Conclusion

Après avoir remercié chaleureusement tous les acteurs de cette transition sereine, Philippe Deveaux clôture officiellement l'assemblée générale constitutive du CoReg *Occitanie*. Il est 17h00.

Le présent compte rendu qui vaut procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du CoReg de cyclotourisme Occitanie, a été approuvé après consultation, par voie électronique, des nouveaux membres du comité directeur.

Fait à Balma, le 5 décembre 2016

Le secrétaire
Jean-Jacques Cassou

signé

Le président
Philippe Deveaux

signé

